

MOT DU PRÉSIDENT

Chers Membres,

Congrès ou journée d'études ?

La question n'est pas vaine comme on s'en rendra compte à la lecture du programme de la prochaine activité scientifique de la société tant l'ampleur et le resserrement des communications autour d'un thème interrogent nos pratiques.

La préparation de la rencontre qui se tiendra à Saint-Hyacinthe a effectivement favorisé la réflexion sur la taille à lui donner. Elle repose sur l'expérience acquise lors de l'organisation des congrès précédents. À l'occasion, le recrutement des communicateurs s'est révélé une lourde tâche car il s'agissait d'établir une programmation s'étalant sur une journée et demie, parfois davantage. Remarquons cependant que cela ne signifie nullement que le champ du religieux soit abandonné par les chercheurs, mais on connaît leurs obligations de même que nous savons que plus d'une tribune s'offre à eux.

En fait, le changement vient de la naissance de nouveaux objets de recherche, de la création et du traitement des problématiques qui ressortent du travail d'équipes de chercheurs venant souvent de plus d'une discipline. La journée d'études devient alors le moyen le plus approprié à l'échange. Certes, il ne s'agit pas d'une innovation car, à plus d'un égard, ce fut le cas lors du

congrès de 2002, à Trois-Rivières, sur l'assistance. De plus, il existe d'autres exemples. Le prochain va assurément dans ce sens tout en l'amplifiant. Sans faire de la transgression le thème du congrès, le comité a pu mettre sur pied quatre séances faisant appel à huit communicateurs dont les approches sont distinctes. Ainsi, une anthropologue, une démographe, des littéraires, une sociologue, des historiens sont appelés à donner des éclairages variés sur cet objet d'études.

Si bien que la lecture du programme permet d'affirmer qu'il est possible d'introduire une distinction entre les appellations congrès et journée d'études, qui ne soit pas artificielle et qui ne relève pas seulement du vocabulaire. À cet aspect s'en ajoute un autre qui concerne cette fois l'organisation matérielle. En effet, il est assuré que les coûts généraux occasionnés par la tenue de l'événement ainsi que ceux des participants, inscriptions et séjours, seront diminués. Disparaîtra alors l'obligation de la recherche des commanditaires. Ceci est, je crois, de nature à favoriser la prise en charge des activités scientifiques et à attirer davantage de participants.

Il reste cependant, et il faut le dire, que la souplesse sera toujours de mise. Ainsi, on peut imaginer qu'une prochaine activité requerra plus d'une journée d'études. Il en sera alors ainsi. De même, les historiens du religieux ont l'assurance que leur tribune privilégiée restera celle de la SCHEC.

Jean Roy

LE PROCHAIN CONGRÈS À SAINT-HYACINTHE

PRÉSENTATION

Le phénomène de la transgression apparaît sous un jour bien différent selon qu'on le saisit au travers l'étude des écarts par rapport à la législation civile, à la morale religieuse ou aux normes socialement définies et sanctionnées dans le cadre de groupes spécifiques tels que les associations laïques ou les communautés religieuses. L'analyse de la transgression met en lumière l'adaptabilité de la norme résultant des tensions entre les acteurs sociaux développant leurs propres stratégies et les systèmes normatifs définis par des règles implicites ou explicites et des valeurs. Elle met également en lumière les diverses instances de régulation sociale qui s'exercent en concurrence dans une société, car les normes ne peuvent être séparées de l'autorité qui les crée et en surveille l'application.

Le présent congrès explore la notion de transgression sous des jours multiples comme autant de modes de négociations avec la norme, et il cible des lieux d'affrontement entre les instances régulatrices. On y fait état de la transgression à la morale conjugale, celle qui existe bel et bien et se mesure, et celle annulée par les compromis d'un certain

clergé ou les subterfuges des fidèles. L'exemple de l'eugénisme révèle quant à lui une situation de conflit entre les autorités cléricales et laïques ainsi que le rapport complexe existant entre préceptes et valeurs. Tandis que le cas du mariage explore les mutations d'une norme dans le temps, celui des collèges classiques montre que la transgression était de règle pour l'élève qui voulait devenir un homme. Enfin, le milieu des clercs offre l'exemple d'une transgression qui doit se cacher sous un pseudonyme pour exister.

Cette rencontre qui se voulait exploratoire l'est bel et bien et nous espérons qu'elle suscitera l'intérêt pour cette perspective ouverte avant nous par quelques figures pionnières.

Bon congrès !

Diane Gervais

PROGRAMME

VENDREDI 26 SEPTEMBRE 2003

8h30 **INSCRIPTION**
8h50 **MOT DE BIENVENUE**

9h00–11h00 **Transgression : morale
conjugale et contrôle de la
fécondité**

Président : Gilles Routhier, Université Laval

9h00-9h40

-Danielle Gauvreau, Programme de recherche :
Déclin de la fécondité au Québec, 1870-1970,
Université Concordia

*La transition de la fécondité au Québec : un exemple de
transgression de la morale catholique ?*

9h40–11h00

-Diane Gervais, Programme de recherche : *Déclin de
la fécondité au Québec, 1870-1970*, Université
Concordia

*Pastorale de compromis et transgression. Les couples,
les médecins et le clergé à l'épreuve de la morale
conjugale, 1930-1970*

-Frédéric Jean, candidat au doctorat en études
québécoises, UQTR

*L'Église catholique face aux tentations de l'eugénisme,
1930-1945*

PAUSE

11h15-12h30 **Transgression : mariage
et identité masculine**

Présidente : Martine Tremblay, CIEQ,
Université du Québec à Trois-Rivières

-Denise Lemieux, INRS Urbanisation culture
et société, Université du Québec

Quand se marier devient presque une transgression

-Christine Hudon et Louise Bienvenue, Groupe
de recherche sur la masculinité dans les collèges
classiques, Université de Sherbrooke

*« Pour devenir homme, tu transgresseras... » Quelques
enjeux de la construction du masculin dans les collèges
classiques québécois, XIXe-XXe siècles*

12h30 **REPAS**

13h45 **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES
MEMBRES DE LA SCHEC**

14h30–15h45

**Transgression : pseudonymie chez les
prêtres**

Président : Patrice Groulx, Université Laval

-Marie-Pier Luneau, Université de Sherbrooke
*Le pseudonyme comme outil de
transgression, d' « Un illuminé » au « Frère
Untel » : de l'usage de la fausse signature
chez les prêtres au Québec (1809-1979)*

-Pierre Hébert, Département des lettres et
communications, Université de Sherbrooke
Un transgresseur silencieux : Louis Dantin

PAUSE

16h00–17h15

**Pratiques rituelles et productions
discursives autour du corps des morts dans
la religion catholique : deux études de cas**

Président : Ollivier Hubert, Université de
Montréal

-David Lavallée, candidat à la maîtrise,
Université de Montréal

*Les usages idéologiques de la translation des
reliques de saint Zénon et ses compagnons
martyrs (1869)*

-Anthony Chiasson, candidat au doctorat,
Université de Montréal

*Les rituels funéraires des prêtres à Saint-John
(NB) au XX^e siècle*

17h15

COCKTAIL

18H15

**Repas pris en commun
dans un restaurant de la
ville**

SAMEDI 27 SEPTEMBRE 2003

Visite

9h15 **Église de la Présentation-de-la-
Vierge, La Présentation**

10h30 **Chapelle des Sœurs Adoratrices
du Précieux-Sang, Saint-Hyacinthe**

**Convocation à l'assemblée générale annuelle
de la Société canadienne d'histoire de l'Église catholique
Le vendredi 26 septembre 2003, à 13h45,
au Séminaire de Saint-Hyacinthe, Saint-Hyacinthe.**

Ordre du jour de l'assemblée générale

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 27 septembre 2002
3. Rapport du président
4. Rapport du trésorier
5. Nomination du vérificateur
6. Rapport de la directrice de la revue
7. Rapport du responsable du comité du Congrès 2003
8. Rapport de la responsable du Congrès 2004
9. Résultats de l'élection des membres du conseil d'administration
10. Divers
11. Levée de l'assemblée



**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA SOCIÉTÉ
CANADIENNE D'HISTOIRE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE
TENUE À LA SALLE 1050, DU PAVILLON MICHEL-SARRAZIN
DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES
VENDREDI LE 27 SEPTEMBRE 2002, À 13 H 15**

Membres présents :

Paul Aubin

Chantal Bourassa

Lucia Ferretti

Michael Gauvreau

Diane Gervais

Ollivier Hubert

Christine Hudon

Marie-Paule Rajotte-Labrèque

Marc Lacasse

Mélanie Lanouette

Guy Laperrière

Marie-Josée Larocque

Sophie Lemercier

Jocelyne Murray

Jean-Marc Paradis

Guy Plante

Louis Rousseau

Jean Roy

Janis Zupal

Jean Roy préside l'assemblée et Ollivier Hubert agit comme secrétaire.

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité sur proposition régulière.

2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 28 septembre 2001

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité sur proposition régulière.

3. Rapport du président

Le président trace un bilan serein de la vie associative, qui demeure structurée par trois activités : la production de la revue, le congrès et la journée séminaire. Après avoir rappelé que le dernier séminaire portait sur l'histoire de l'édition religieuse et annoncé que le prochain aura vraisemblablement lieu au mois de mai, Jean Roy précise le sens de cette activité scientifique : il s'agit de quelque chose de léger et d'ouvert, qui devrait permettre à quelques membres de réfléchir ensemble autour d'une thématique. Le président invite les membres à soumettre au conseil d'administration une proposition de sujet. Ces rencontres ne se poursuivront que si un intérêt réel est manifesté.

Le conseil d'administration entre dans la seconde année de son mandat, ce qui signifie que des élections auront lieu par voie de courrier l'été prochain. Jean Roy annonce que des changements auront sans doute lieu à l'exécutif.

Le rapport du président est adopté sur proposition régulière.

4. Rapport du trésorier

Jean-Marc Paradis, qui a pris la succession de Jocelyne Murray, annonce, pour l'exercice financier se

terminant le 31 août 2002, une baisse des dépenses comme des revenus, et le dégagement d'un surplus d'environ 1 000 \$. Le trésorier apporte un correctif au rapport financier annuel proposé par le vérificateur : le congrès 2001 a produit des recettes de 899 \$ qui ont été par erreur assimilées à des cotisations. Guy Laperrière demande pourquoi le rapport semble annoncer une diminution importante des avoirs de la Société. Le président rappelle que 10 000 \$ sont placés, sans pourtant apparaître dans le rapport de cette année. Le trésorier annonce une hausse des cotisations et une stabilité des effectifs. Guy Laperrière demande s'il ne serait utile d'établir un bilan financier. Le comptable estime que ce n'est pas utile pour un organisme sans but lucratif comme la SCHEC, mais Jean Roy affirme que, néanmoins, la présentation du budget devrait être dans l'avenir plus complète et détaillée. Jean-Marc Paradis dit qu'il travaille à faire diminuer les frais bancaires payés par l'association.

Le rapport du trésorier est adopté sur proposition régulière.

5. Nomination du vérificateur

Jean-Marc Paradis propose de nommer Gilles Levasseur comme vérificateur des finances de la SCHEC. Paul Aubin appuie la proposition.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6. Rapport de la directrice de la revue

Lucia Ferretti a pris en 2001-2002 la direction de la revue, expérience inédite pour elle. Elle remercie les membres du comité de rédaction :

Micheline D'Allaire, Claudette Lacelle et Paul Aubin, ce dernier étant en plus responsable des comptes rendus. Leur expérience a été très précieuse et elle a été profitable à la revue. Lucia Ferretti remercie tout particulièrement Paul Aubin, qui a assumé la charge de responsable des comptes rendus au cours des cinq dernières années, tâche très exigeante et remplie avec grande efficacité. En 2001-2002, Paul avait décidé de passer le flambeau, mais il est resté une année de plus à la demande de la directrice, geste qu'elle a énormément apprécié. Guy Laperrière et Dominique Marquis ont accepté de prendre la relève de Paul Aubin. Pour l'année qui vient, le comité de rédaction sera donc composé de Claudette Lacelle, de Micheline D'Allaire et de la directrice.

Le volume 68 réunit des articles portant sur quelques-uns des sujets des communications présentées au Congrès de 2001 à l'UQAM. Nous n'avons reçu qu'un seul article d'une autre source. Six articles et seize comptes rendus composent le volume 68. Jean-Marie Leblanc a assuré la direction de la bibliographie, avec la collaboration efficace de Guy Laperrière, Marie-Josée Larocque et Margaret Sanche.

Guy Laperrière a préparé un rapport des travaux de l'équipe, dans lequel sont proposés quelques changements à cette partie importante de la revue, de manière à coller la bibliographie davantage sur les tendances actuelles de la recherche, et de la rendre encore plus utile aux chercheurs et de consultation plus pratique. Une consultation va bientôt commencer sur

les changements proposés. Si possible, la bibliographie bonifiée fera déjà partie du prochain numéro, mais ce n'est pas encore certain.

La revue a été publiée dans les délais. Le directeur de la section anglaise, Richard Lebrun, a informé Lucia Ferretti que le volume 68 était sorti suffisamment à l'avance pour être présenté aux participants au Congrès annuel de la *Canadian Catholic Historical Association*, qui se tiendra au printemps. C'était un hasard cette fois-ci, mais la chose pourrait être répétée dans l'avenir.

La revue a bénéficié d'un processus d'évaluation efficace, de la diligence des auteurs et de collaborations techniques très appréciées. Mesdames Judith Donaldson et Angèle Montour ont mis en forme le manuscrit. Luc Jacques a photocomposé la revue. Lucia Ferretti loue le professionnalisme et la rapidité de chacun.

Jean Roy propose une motion de remerciement à Paul Aubin de la part de l'assemblée générale ; applaudissements nourris.

Le rapport de la directrice de la revue est adopté sur proposition régulière.

7. Rapport de la responsable du comité d'organisation du congrès 2002

Le comité d'organisation du congrès de 2002 était composé de Manon Bussièrès, Jean-Marc Paradis, Jean Roy et Lucia Ferretti. Il faut aussi souligner la collaboration très professionnelle et précieuse de Judith Donaldson, au secrétariat du Département des sciences humaines.

Lucia Ferretti souligne qu'elle a bénéficié des suggestions de Louis Rousseau, de Guy Laperrière et de Jean-Marie Fecteau au moment de l'appel de communications. Le thème de cette année : « Le rôle des Églises dans l'assistance et la solidarité sociale » se prêtait bien à une analyse comparative des implications des divers cultes, ainsi qu'à une réflexion sur le passage de la charité à la justice sociale. Un effort particulier a été fait pour que des contributions soient apportées sur ces deux questions.

En tant que président et trésorier de la Société, Jean Roy et Jean-Marc Paradis ont fait en sorte que l'UQTR reçoive le congrès. Il faut souligner l'implication constante du président qui, épaulé par Manon Bussièrès, a veillé à tous les aspects de la réussite de cet événement.

Il y a eu 39 inscriptions. Le comité d'organisation a obtenu un appui financier de l'UQTR et de la députation régionale et le congrès va couvrir ses frais.

La Société ayant maintenant son site Web, hébergé par le CIEQ-Trois-Rivières, l'information sur le Congrès est devenue accessible à un public plus large.

8. Rapport de la responsable du comité d'organisation du congrès 2003

Diane Gervais, historienne et ethnologue, annonce qu'elle organisera, en compagnie de Jean Roy et de Jean-Noël Dion, le prochain congrès qui se tiendra au Séminaire de Saint-Hyacinthe les 26 et 27 septembre

2003. Il s'agira d'une formule sans thème général, afin d'offrir une tribune à tous les chercheurs qui inscrivent leurs travaux dans le champ du religieux. Le comité d'organisation recevra les propositions de communications et de séances, puis les examinera. L'ouverture sera large, en particulier en direction des étudiants. Guy Laperrière pronostique qu'il faudra sans doute encourager plutôt que sélectionner. Jean Roy rejette cette perspective pessimiste.

Le rapport de la responsable du comité d'organisation du congrès de l'an 2003 est adopté sur proposition régulière.

9. Divers

Aucun sujet n'est traité au point Divers.

10. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée sur proposition régulière.

OLLIVIER HUBERT, secrétaire
Le 30 septembre 2002



Université du Québec à Trois-Rivières

Ce Bulletin est une gracieuseté de l'Université du Québec à Trois-Rivières et préparé par Ollivier Hubert (ollivier.hubert@umontreal.ca) et Jean Roy (Jean_roy@uqtr.ca) ; mis en page par Judith Donaldson.

Secrétariat de la SCHEC
Département des sciences humaines, UQTR
3351, boul. des Forges, C.P. 500
Trois-Rivières (Québec), G9A 5H7

Page de publicité CIEQ